

Newsletter du 03 Novembre 2022

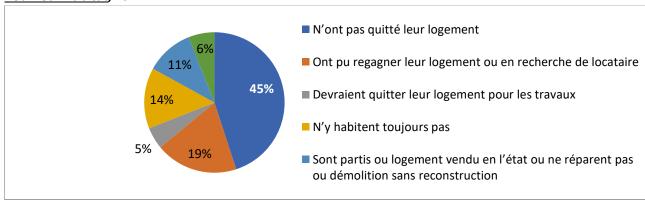
Retour d'enquête « 3 ans après le séisme - Où en sommes-nous ? ».

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Sur les 900 personnes sollicitées, nous tenons à remercier particulièrement les 343 personnes qui ont pris le temps de répondre à cette enquête. Ceci nous a permis d'avoir un état des lieux représentatif de la situation « 3 ans après le séisme » et d'obtenir quelques avancées.

La synthèse de vos réponses fait ressortir entre autre :

Pour leur habitat, ils:



<u>Pour les travaux</u>, 52% des sinistrés nous ont informé que leurs travaux sont terminés ou en passe de l'être. Il reste encore à faire puisque 48% des répondants nous précisent que les travaux :

- Sont en cours,
- ou n'ont pas encore débutés (indisponibilité des artisans, des matériaux ou toujours en pourparler avec leur assurance ou en attente de réponse de leur assureur),
- ou quelques cas de travaux avec des malfaçons constatées ou d'abandon de chantier,
- certains travaux pourraient s'étendre au-delà de 2023.

Ce qui génère de l'inquiétude bien sûr, c'est pourquoi, nous avons renouvelé notre demande à la préfecture et à France Assureurs de détendre, au cas par cas, la contrainte de la date butoir de fin de travaux lorsque cela est justifié.

Monsieur le préfet d'Ardèche a donc écrit à la Caisse Centrale de Réassurance (CCR) pour demander une nouvelle prolongation du délai « réglementaire » de réparation pour percevoir l'indemnité différée. En parallèle, France Assureurs va communiquer dans ce sens vers les assureurs afin que les compagnies évaluent les demandes de report avec bienveillance.

- C'est pourquoi, si vos travaux ne sont pas terminés fin 2022, nous vous recommandons vivement d'envoyer un courrier RAR à votre compagnie d'assurance pour l'informer des dates probables de fin de travaux (rappel : le collectif tient à disposition de tous ses adhérents 2022 un courrier type adapté). En cas de refus, de l'assureur, nous suggérons à nos adhérents de revenir vers nous avec la copie du refus.

- D'autre part, nous **prévoyons de rencontrer**, courant novembre 2022, **les artisans locaux** pour :
 - leur présenter les résultats de notre enquête « 3 ans après le séisme »,
 - échanger avec eux sur les difficultés
 - les sensibiliser sur les inquiétudes des sinistrés qui ont des travaux à faire ou à finaliser.
- Nous avons également, lors du « Groupe de Travail Assurances », demandé à France Assureurs que les gestionnaires de sinistres des compagnie d'assurance fassent preuve de bienveillance et de réactivité pour répondre aux adhérents concernant les expertises complémentaires encore à venir ainsi que pour le paiement des indemnités différées sur présentation de factures acquittées.
- Pour les biens vendus en l'état : certains nouveaux propriétaires n'arrivent pas à avoir la copie du ou des rapports d'expertise du bien sinistré. Le collectif a écrit aux présidents des chambres départementales des notaires d'Ardèche et Drôme pour recommander aux notaires d'intégrer le ou les rapports d'expertises dans les contrats de vente et ainsi éviter des contentieux ou des compromis « suspendus ». Une réponse d'accord du secrétariat de chaque chambre nous a été faite.

Nous constatons que certains adhérents de la ComCom ARC ne connaissent pas ou n'ont pas contacté SOLIHA pour voir s'ils peuvent bénéficier d'une aide à la rénovation (reste à charge ou autre) voici pour rappel de leurs coordonnées : l'équipe SOLIHA - OPAH RU ARC vous accueille au 4 boulevard Jean Jaurès 07400 Le Teil Rdv soit par mail : renovationseisme@ardecherhonecoiron.fr, soit par tél 04.75.79.04.70. Accueil physique sur rendez-vous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

D'autre part, un petit rappel, nous avons contribué à faire évoluer la nouvelle loi Catastrophes Naturelles qui va rentrer en vigueur début 2023 avec des avancées significatives sur la prise en charge du relogement (résidence principale), la transmission systématique des rapports d'expertises à l'assuré, des dispositions assouplies pour la durée des travaux, ...

Enfin, nous avons aussi souhaité évaluer le taux de satisfaction du travail des bénévoles du Collectif (conseils et appuis lorsque possible). Les répondants nous disent être :

- « pas ou peu satisfaits » 5 %
- « plutôt satisfaits » 30 %
- « très satisfaits » 65 %

Ceci est donc une très bonne récompense pour nous bénévoles et ceci confirme que nous avons atteint nos objectifs même si malheureusement nous n'avons pas pu aider totalement 100% des adhérents.

<u>Les permanences du Collectif</u>: Centre socio culturel Socioculturel – entrée le Bokal – 3 place Jean Moulin 07400 LE TEIL.

Notre secrétaire vous accueille pour tous dépôts de documents et prise de rendez-vous les lundis et jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Mais attention, le secrétariat sera indisponible du 7/11 au 17/11/2022, donc si urgence, merci d'utiliser l'adresse mail suivante : collectifseisme@gmail.com en précisant l'objet de votre demande de rendez-vous.

Bien cordialement

Les bénévoles du Collectif pour les sinistrés du séisme du 11/11/19

Email: collectifseisme@gmail.com